Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège René Caillié SAINTES > Associations & clubs du collège & associations de parents d'élèves. > Les Clubs au collège. > Le club échecs.

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/spip.php?article1778 - Auteur : Mme Elise MORIN, Conseillère Principale d'Education



## Le collège en finale du championnat de France scolaire d'échecs

Pour la deuxième année consécutive, le collège René Caillié s'est qualifié pour le championnat de France scolaire d'échecs.

Seize élèves ont tout d'abord participé au championnat départemental, qui a eu lieu le mercredi 25 janvier à Beurlay. A l'issue de cette phase, Lisa Dubin 4ème G, a terminé 1ère du tournoi départemental et le collège a pu qualifier deux équipes pour la phase académique.

Le tournoi académique a eu lieu samedi 18 mars à Saint Porchaire. Les deux équipes présentes ont affronté 3 autres collèges, et l'équipe 1 est parvenue à remporter ses 5 manches, qualifiant ainsi le collège pour la Finale du championnat de France.

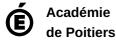
La finale aura lieu du 16 au 18 juin à La Ferté-Bernard, 10 élèves pourront y participer. Cette qualification est aussi le fruit du travail mené en amont par les écoles primaires de Corme-Royal et Saint-Georges des Coteaux, dont les élèves participent depuis plusieurs années aux championnats scolaires d'échecs.

Un grand bravo aux élèves ayant permis d'obtenir ce résultat :

Lisa Dubin 4ème G, Lazare Vernouillet 4ème D, Lucas Le Mao 6ème F, Justine Corneleau 6ème A, Théo Morin 6ème A, Louis Bernard 6ème D, Charlotte Gallet 4ème E, Théo Doucet 6ème D, Elisabeth Gallet 5ème A, Lucas Amorim Da Costa 3ème C, Mélody Simoulin 5ème A, Lola Bowman 4ème E, Nathan Lutic 6ème G, Malo Leplumey 3ème H, Jorys Sembille 6ème D, Liam Grasset-Cassen 6ème B, Nino Bercuing 6ème E, Hugo Bernard 3ème E.

## Portfolio





Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.